

Communiqué de presse

Les organisations syndicales FSU et Solidaires Nord ont participé à la co-fondation de l'Observatoire lillois des Pratiques policières (OLPP), avec d'autres organisations et des universitaires. Cet Observatoire a pour but premier de créer une base de données objectives sur les pratiques policières en manifestation, alors que le droit de manifester semble écorné et que de nombreuses personnes font état auprès de nos organisations de leurs craintes à exercer ce droit elles-mêmes ou en famille. Il s'agit également de pouvoir produire des rapports circonstanciés et factuels sur les manifestations.

Une conférence de presse a permis le 18 juin 2019 d'annoncer officiellement la création de l'Observatoire et a été l'occasion de répondre en toute transparence aux questions de la presse au sujet des objectifs et activités futures de l'OLPP. Or le jour même, dans les heures qui ont suivi la conférence de presse, le Préfet du Nord a produit un communiqué de presse en réponse à la création de l'Observatoire.

Ce communiqué de M. le Préfet nie la répression policière et judiciaire à l'œuvre ces derniers mois à l'encontre du mouvement social à Lille. Des organismes sérieux ont lancé des alertes sévères sur le maintien de l'ordre dans le pays – dont le Commissariat aux Droits de l'Homme du Conseil de l'Europe, la Cour européenne des droits de l'homme, Amnesty International et le Haut-Commissariat aux Droits de l'Homme de l'Organisation des Nations-Unies. Les constats faits dans le Nord par nos organisations syndicales justifient dans ce contexte notre engagement dans l'Observatoire :

- des dispositifs policiers parfois trop proches des manifestant-es, voire provocateurs ;
- des gardes à vues ou privations de liberté non motivées régulières ;
- des amendes injustifiées pour « tapages en manifestation » ;
- des manifestant-e-s visé-e-s au visage en contradiction avec la réglementation en vigueur ;
- des réponses brutales et disproportionnées aux faits constatés, comme l'utilisation massive de gaz lacrymogène pour un oui ou pour un non, des matraquages à l'aveugle, l'utilisation de grenades de désencerclement ou des tirs de LBD dans des conditions contestables.

Par ailleurs le communiqué préfectoral s'achève sur un paragraphe qui cherche à discréditer le travail de nos organisations syndicales :

« Cet "Observatoire" a pour seule ambition d'éluder les pratiques des organisateurs de manifestations qui admettent en leur sein des individus violents, voire le revendiquent, confondant ainsi liberté de manifester avec liberté de dégrader les biens et d'outrager les personnes dépositaires de l'autorité publique. »

La Fédération syndicale unitaire et l'Union syndicale départementale Solidaires Nord dénoncent cette assertion qui pourrait être qualifiée de diffamatoire, et invitent M. le Préfet à adopter un ton plus respectueux envers les acteurs sociaux et à s'atteler un peu plus à la protection des droits fondamentaux dans le département.

Lille le 28 juin 2019.